

Association : **Alumni IFACOM** Adresse : **IFACOM - 21, le Plessis Bergeret - 85280 La Ferrière**

## Cotisation d'adhésion (à remettre à l'adhérent)

Catégorie	Membre ACTIF	Membre BIENFAITEUR	Membre d'HONNEUR	Membre ASSOCIE
TARIF	5 €	Montant LIBRE	GRATUIT	5 €

Reçue la somme totale de ..... €, au titre de la cotisation **année 2017**

Espèces  Chèque (à l'ordre de « Alumni IFACOM »)

De M. / Mme (si adhésions multiples, noms et prénoms des personnes) : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Cette adhésion confère la qualité de membre :  Actif  Bienfaiteur  d'Honneur  Associé

Il ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association et, le cas échéant, à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du CGI pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

Le Président en exercice:



Laurent Chevalier

Fait en deux exemplaires à .....

Le ... / ... / 2017

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.*

✂

## Bulletin d'adhésion (à conserver par l'association)

M. / Mme (si adhésions multiples, noms et prénoms des personnes) : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Date de Promotion IFACOM : .... / ..... / .....

Actif - de 18 ans : .....  Actif + de 18 ans : .....  Membre Associé : .....

Date d'adhésion : .... / .... / 2017

Durée de l'adhésion : **1 AN**

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, de ses statuts et règlement intérieur, il s'engage à les respecter et déclare vouloir adhérer à l'association Alumni IFACOM.

Fait en deux exemplaires à .....

Signature Adhérent :

Le ..... / ..... / 2017

*Pour faire partie de l'association il faut être obligatoirement un ancien élève de l'IFACOM / Personnel de l'IFACOM ou être agréé par le bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées.*

- **Sont membres Actifs ou membres Associés**, ceux qui se seront acquittés intégralement de leur cotisation annuelle dont le montant est fixé chaque année lors de l'assemblée générale ordinaire de l'association.
- **Sont membres d'Honneurs**, ceux qui ont rendu des services à l'association : ils sont dispensés de cotisations.
- **Sont membres Bienfaiteurs**, ceux qui ont fait un don, legs (etc.) : ils sont dispensés de cotisations.

*La cotisation annuelle est due pour l'année en cours par tout membre Actifs et/ou Associés admis à la date du 1<sup>er</sup> janvier: elle est payable lors du premier trimestre de chaque année et est due dans son intégralité même lorsque l'adhésion intervient en cours d'année et avant le 1<sup>er</sup> octobre de l'année en cours (passée cette date, elle sera comptabilisée pour l'année suivante).*